

Ghebali, Victor-Yves. *La crise du système des Nations Unies*. Paris, Notes et Études Documentaires (La Documentation Française), no 4854, 1988, 136 p.

Eugène Sochor

Volume 20, numéro 4, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702586ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702586ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sochor, E. (1989). Compte rendu de [Ghebali, Victor-Yves. *La crise du système des Nations Unies*. Paris, Notes et Études Documentaires (La Documentation Française), no 4854, 1988, 136 p.] *Études internationales*, 20(4), 896–898. <https://doi.org/10.7202/702586ar>

2. COMPTES RENDUS

THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

GHEBALI, Victor-Yves. *La crise du système des Nations Unies*. Paris, Notes et Études Documentaires (La Documentation française), n° 4854, 1988, 136 p.

Ces derniers temps, et plus particulièrement à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire, l'ONU nous a valu une avalanche d'articles et d'études sur son état de santé. Il ne fait aucun doute que cette vénérable institution est gravement malade. Encore faut-il s'entendre sur le diagnostic et sur les remèdes qu'il convient d'appliquer. Bien qu'elle n'apporte aucun élément nouveau au dossier, l'étude de Victor-Yves Ghebali est utile dans la mesure où elle donne une vue d'ensemble de la situation. En plus, son analyse a le mérite d'être succincte et de s'appuyer sur une connaissance profonde du système onusien.

La publication de cet ouvrage intervient à un moment où l'organisation mondiale déploie des efforts inhabituels dans le Golfe, en Afghanistan, en Afrique australe et au Sahara occidental. Du coup dans la détente générale, l'ONU retrouve grâce auprès de ceux qui l'avaient vilipendée. Peut-on pour autant dire que le malade est rétabli? Rien n'est moins certain si l'on recherche les causes profondes du mal. Comme le souligne Maurice Bertrand dans la préface de cet ouvrage, on commence à reconnaître de plus en plus que la « crise » porte sur l'ensemble du système des organisations internationales et qu'il s'agit d'un problème conceptuel et structurel qui va bien au-delà d'un changement de climat politique.

Ghebali examine en premier lieu les conséquences naturelles du vieillissement du système des Nations Unies et les causes de la conflictualisation de la coopération multilatérale. Il traite ensuite plus particulièrement des cas de l'OIT et de l'UNESCO afin de mettre en lumière le phénomène de « politisation » qui est à la base des critiques occidentales. La dernière partie est consacrée à l'ONU elle-même et aux travaux du groupe des 18 experts qui ont remis en 1986 un rapport dans lequel sont formulées des recommandations en vue d'une amélioration du système.

L'auteur a raison d'affirmer que la crise qui affecte le système des Nations Unies n'a jamais été celle du multilatéralisme dans les relations internationales comme ont voulu le démontrer certains dirigeants (entre autres l'ancien directeur général de l'UNESCO Amadou M'Bow) pour confondre leurs critiques. Si bien sûr aujourd'hui comme dans le passé, aucun pays ne s'aviserait de confier à l'ONU la sauvegarde de ses intérêts vitaux, il faut bien constater que depuis sa fondation, l'organisation n'a connu aucun retrait effectif. C'est que chacun, petit ou grand, y trouve son compte. Comme le constate Ghebali, les agences spécialisées ont bien connu quelques défections, mais celles-ci ont été, à de rares exceptions près, provisoires. Le cas de l'UNESCO reste donc unique en son genre: le retrait des États-Unis et de la Grande-Bretagne n'a pas fait d'émules; les autres membres qui désapprouvent la gestion et les orientations de l'UNESCO ont préféré demeurer au sein de celle-ci afin d'obtenir des réformes structurelles.

Ghebali est formel: Le multilatéralisme ne subit pas les assauts de principes concurrents. Il porte en lui les ferments de sa propre contestation. L'actuelle crise du système des Nations Unies n'est pas une remise en cause des fondements du multilatéralisme, mais des règles du jeu. (p.10)

Au départ évidemment les règles du jeu étaient imposées par les pays occidentaux, alors majoritaires, et en particulier les États-Unis. Depuis les années soixante-dix, c'est une nouvelle majorité des États du Tiers Monde qui estiment devoir incarner la communauté internationale et imposer leurs normes et valeurs. Forts de leur nombre, ces États ont cherché à légitimer un nouvel ordre international sur le plan politique et économique par l'adoption répétée de résolutions par consensus. Or consensus ne veut pas dire unanimité mais simplement une procédure de décision sans vote. L'illusion de pouvoir instaurer de nouvelles structures mondiales sur la base d'un jeu de miroirs s'est finalement dissipée pour révéler les multiples fissures dans le système.

Pour les Occidentaux, comme l'écrit Ghebali, il ne s'agit pas simplement du vieillissement du système, mais « d'un phénomène de dysfonctionnement politique affectant les institutions spécialisées à six niveaux-ceux de la philosophie constitutionnelle, des procédures établies, des débats, des programmes de travail, des processus décisionnels ainsi que de la gestion administrative et budgétaire. » (p. 36) C'est donc dans cette optique qu'il faut comprendre la « politisation » du système de l'ONU ainsi que les violentes critiques des États-Unis qui se sont concrétisées par une réduction brutale de leur contribution.

À première vue l'offensive américaine vigoureusement éperonnée par la Heritage Foundation, paraissait chercher à briser le système onusien. Mais selon Ghebali son but réel était de faire peser sur lui suffisamment de menaces concrètes pour parvenir à sa « mise au pas. » Washington voulait à tout prix mettre fin aux manifestations de politisation au sein des institutions spécialisées et aux résolutions condamnatoires de l'ONU dirigées contre les États-Unis et obtenir les réformes nécessaires afin d'introduire plus de rationalité et de res-

ponsabilité dans la gestion des secrétariats. Les actes législatifs adoptés par le Congrès américain étaient clairs à ce sujet: l'ONU doit choisir entre l'anti-américanisme et le dollar américain et les États-Unis ne peuvent avoir dans cette enceinte le même poids que le plus faible des petits États membres.

Il semble bien que la contre-offensive menée par l'Administration Reagan a eu des résultats positifs, du moins en ce qui concerne les réformes de structures et de gestion budgétaire. Sur la base des recommandations du groupe des 18, l'ONU a procédé à une réduction de personnel et à la réorganisation de son organigramme. En fait, les mesures d'austérité ont affecté l'ensemble du système, y compris les agences qui n'avaient jamais eu maille à partir avec les États-Unis. Même sur le plan des débats, il semble bien que la politique américaine a porté fruit, puisque les dernières sessions de l'Assemblée générale de l'ONU ont été marquées par une baisse sensible de la rhétorique anti-américaine.

Considérée dans une perspective à plus long terme, la crise de l'ONU pour Ghebali « révèle un système à la recherche de sa place réelle dans la société mondiale et d'acteurs oeuvrant de concert de manière plus responsable » (p. 112). En conclusion, l'auteur reprend à son propre compte les propositions de Maurice Bertrand en vue d'une « organisation mondiale de troisième génération » qui serait capable d'assurer une concertation économique entre tous les gouvernements et d'aider à contrôler l'intégration du monde des pauvres et du monde des riches. D'une manière concrète, cela impliquerait une réforme complète du système onusien et la création, à côté d'une entité politique, d'une institution économique englobant toutes les structures et agences s'occupant de développement. Un tel bouleversement exigerait avant tout une volonté politique de résou-

dre les problèmes du sous-développement et de l'endettement qui sont à la base du contentieux Nord-Sud et un vrai consensus qui permette aux institutions multilatérales de jouer un rôle central dans cette concertation globale. C'est sans doute à ce prix que leur efficacité et leur existence mêmes pourront être préservées.

Eugène SOCHOR

OACI, Montréal

LAVIEILLE Jean-Marc. *Construire la paix*. Tome I: *Les armements détruisent l'humanité* et tome II: *L'humanité détruira les armements*. Lyon, Éditions Chronique Sociale, 1988, 237 p. et 240 p.

L'ouvrage en deux volumes, soit 470 pages, consacré au thème de la Paix par J.M. Lavieille est le fruit des travaux d'un enseignant-chercheur de l'Université de Limoges spécialisé dans les questions internationales. Ancien président d'un ensemble de comités tiersmondistes, il milite activement dans un « collectif paix-liberté » qui regroupe des personnes appartenant à divers mouvements de paix. C'est dire que son étude n'est pas neutre : elle est engagée, militante, orientée. Mais qu'on partage ou non les options de l'auteur, sa démarche mérite l'attention et suscite l'intérêt du lecteur. Elle s'appuie sur une très solide documentation bibliographique (251 très exactement), le raisonnement est formulé avec beaucoup de talent didactique et les deux volumes se lisent facilement d'autant plus que très souvent ils sont accompagnés de tableaux synthétiques récapitulant tel ou tel développement.

Sur le fond, nous restons beaucoup plus réservé car la thèse soutenue n'emporte pas la conviction, comme nous allons le démontrer. Son défaut principal est d'être

sous-tendue par un angélisme certain, pour ne pas écrire une naïveté certaine qui relève, même si l'universitaire s'en défend, d'un idéalisme utopique ou angélique.

Examinons avec soin les deux volumes qui ne se situent d'ailleurs pas sur le même plan. Le titre à lui seul traduit bien l'enjeu du débat : Thèse défendue avec brio : « Les armements détruisent l'humanité » ; antithèse : « L'Humanité détruira les armements ». À noter l'emploi de l'indicatif présent pour le Tome I et du futur – pas du conditionnel – pour le Tome II. Le souci de la symétrie et les convictions idéologiques emportent la plume de l'auteur.

Le premier tome a une triple ambition comme l'écrit J.M. Lavieille dans son avant-propos. Il veut démonter les « mécanismes de la machine infernale » qui peut détruire l'humanité (la course aux armements) ; il veut ensuite dénoncer un certain nombre de mensonges et d'erreurs qui consistent à « faire croire et/ou croire, que – sans s'attaquer au coeur de la course, on peut la maîtriser, la ralentir ou l'arrêter » ; il veut enfin appeler au « sursaut, à la survie, lancer un cri pour aujourd'hui et pour demain, participer à la prise de conscience du sens de l'abîme ».

La structure de l'ouvrage s'ordonne autour de deux grandes parties : la première traite de l'« armature de la machine infernale », la seconde analyse le « coeur de la machine infernale ».

Dans la première partie, l'auteur démonte l'armature de la machine infernale de la course aux armements en étudiant en 5 chapitres les mécanismes multiples qui la conditionnent :

- les mécanismes psychologiques et idéologiques de la course ;
- les mécanismes institutionnels ;
- les mécanismes juridiques ;
- les mécanismes politiques ;
- les mécanismes militaires.